



**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2020.**  
**La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020.**

N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

Le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, sous la présidence de Monsieur Robert Corriveau, maire, siège en séance ordinaire ce 2 juin 2020 à 19h30 par voie de visioconférence et téléconférence. Sont présents à cette téléconférence; Sièges # 3 M. Jules Lafleur. Sont présents à cette visioconférence; Maire, M. Robert Corriveau, Sièges # 1 M. Richard Kirouac, Sièges # 2 M. Steve Courchesne, Sièges # 4 M. Christian Lupien, Sièges # 6 Samuel Lanoie. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 3 juin 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence et visioconférence

**(2020-06-001) Il est proposé par : Christian Lupien**  
**Et résolu unanimement des conseillers présents**

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal puissent y participer par téléconférence et visioconférence.

Absence : Sièges # 5 Branda Cotton

M. Donald Brideau, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de Secrétaire d'assemblée à cette séance.

**1. Ouverture de la séance**

Le maire, M. Robert Corriveau, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

**(2020-06-002) Il est proposé par : Richard Kirouac**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour et d'abroger le point numéro 20.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance Extraordinaire du 5 mai 2020 à 19h**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, le secrétaire de la séance est dispensé d'en faire la lecture.

**(2020-06-003) Il est proposé par : Richard Kirouac**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**D'APPROUVER ET D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2020 à 19h



**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2020.  
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020.**

N° de résolution  
ou annotatif: 4.

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020 à 19h30**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, le secrétaire de la séance est dispensé d'en faire la lecture.

**(2020-06-004) Il est proposé par : Christian Lupien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**D'APPROUVER ET D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020 à 19h30

#### **5. Suivi au procès-verbal**

Le directeur général Donald Brideau, mentionne que toutes les résolutions ont été traitées et transmises à qui de droit.

- Au mois de mai, la municipalité a reçu un communiqué de presse de la fondation du cégep de Drummondville. La bénéficiaire de la bourse de Saint-Edmond-de-Grantham est Isa Maude Cardin qui a reçu la bourse de 350 \$.
- Ouverture du bureau municipal dans la semaine du 8 juin 2020. Un Avis public sera transmis pour aviser la population et des normes qui s'appliqueront. L'ouverture de la bibliothèque suivra dans les prochaines semaines. Le chalet des loisirs demeure fermé pour l'instant.

#### **6. Présentation et adoption des comptes à payer**

Le directeur général, Donald Brideau, dépose à cette séance du conseil la liste des incompressibles ainsi que la liste des comptes à payer, et le montant des salaires et charges sociales versés, à savoir :

<b>TOTAL DES SALAIRES ET CHARGES MAI 2020 :</b>	<b>11 688.03 \$</b>
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>	<b>20 051.21 \$</b>
<b>TOTAL DES INCOMPRESSIBLES :</b>	<b>15 757.45 \$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>47 496.69 \$</b>

**(2020-06-005) Il est proposé par : Jules Lafleur  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à faire les paiements.

#### **7. Présentation du rapport du maire et celui des comités municipaux**

Maire : Aucun

Rapport des Loisirs : Aucun

Comité de Surveillance : Aucun

#### **8. Adoption du rapport annuel an 7 des activités en matière de sécurité incendie 2019**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risque, doit adopter par résolution et transmettre au



**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2020.**  
**La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020.**

N° de résolution  
ou annotation

ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent... »;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham a transmis son rapport annuel à la MRC de Drummond puisque celle-ci a convenu avec le ministre de la Sécurité Publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie avant le 31 mars 2020, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE**, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie de la MRC de Drummond ont validé le rapport et en recommandent l'adoption au conseil des maires et que, d'autre part, le conseil des maires l'a adopté à la séance du 11 mars 2020;

**(2020-06-006) Il est proposé par : Steve Courchesne**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**DE PROCÉDER** à l'adoption du *Rapport annuel An 7 des activités en matière de sécurité incendie 2019*;

**DE TRANSMETTRE** à la MRC de Drummond un exemplaire de la présente résolution afin qu'elle soit envoyée au Ministère de la Sécurité Publique.

#### **9. Vacances annuelles du bureau municipal**

**(2020-06-007) Il est proposé par : Samuel Lanoie**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**D'AUTORISER** la fermeture du bureau municipal du vendredi 17 juillet 2020 au dimanche 2 août 2020, et ce, pour les vacances estivales.

#### **10. Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier 2019**

**ATTENDU** les exigences de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*;

**(2020-06-008) Il est proposé par : Richard Kirouac**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**DE DÉPOSER** le rapport des faits saillants du rapport financier 2019;

**QUE** ledit rapport soit diffusé sur le territoire de la municipalité dans le journal local du mois de juin 2020 ainsi que par l'intermédiaire du site web municipal et disponible gratuitement, sur demande, en format papier au bureau de la municipalité.

#### **11. Bureau municipal – Toiture**

**ATTENDU QUE** la toiture du bureau municipal nécessite des travaux de réparation;

**(2020-06-009) Il est proposé par : Christian Lupien**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à signer la soumission de Toiture Bernier au montant de 6375 \$ plus les taxes applicables pour la réfection de la toiture du bureau municipal.

#### **12. Emploi d'été Canada – Subventions**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité s'occupera du camp de jour pour la période estivale;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** demande d'aide financière a été déposée auprès du programme d'emploi d'été Canada;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** subvention de 3 144 \$ a été accordée pour un animateur de terrain de jeux;

**(2020-06-010) Il est proposé par : Jules Lafleur**



**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2020.  
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020.**

N° de résolution  
ou annotation

**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à signer l'entente et les documents requis pour obtenir la subvention avec le programme d'Emplois d'été Canada.

**13. Croix Rouge – Lettre d'entente services aux sinistrés**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente avec Société Canadienne de la croix rouge – Division du Québec était d'une durée de trois ans et vient à échéance le 6 septembre prochain;

**(2020-06-011) Il est proposé par : Steve Courchesne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le maire et le directeur général sont autorisés à signer une nouvelle entente pour une durée de trois ans avec la Société Canadienne de la croix rouge – Division du Québec;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement annuel de la contribution au montant de 170\$.

**14. Chalet des loisirs – fin des travaux**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réaménagement du centre communautaire sont terminés depuis le 12 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de terrassement ont été effectués au mois de mai dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'architecte a fait une inspection finale et nous a délivré son certificat de fin de travaux;

**(2020-06-012) Il est proposé par : Christian Lupien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** la municipalité autorise le paiement final à l'entreprise Construction Bertrand Dionne inc. au montant de 11 030,08 \$ plus les taxes applicables.

**15. Travaux de voirie – Mandat à un ingénieur**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire faire des travaux de réparation sur les chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut obtenir de l'assistance technique pour la préparation des clauses techniques de la réparation des chemins;

**(2020-06-013) Il est proposé par : Christian Lupien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil municipal donne le mandat à la firme d'ingénieur Pluritec pour un montant maximum de 2000\$ taxes incluses.

**16. Route Lanoie – remplacement de ponceau**

**CONSIDÉRANT QU'UN** ponceau de 36 pouces de diamètre traversant la route Lanoie à l'intersection du rang Saint-Louis requiert d'être remplacé;

**(2020-06-014) Il est proposé par : Samuel Lanoie  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** la municipalité donne le mandat de réalisation des travaux à Excavation Yergeau au montant maximum de 7 900 \$ plus les taxes applicables, incluant la main-d'œuvre, matériaux machinerie et équipement.

**17. Camp de jour – Moniteurs**

**CONSIDÉRANT QUE** la pandémie de la Covid-19 actuelle et les normes du gouvernement provinciales instaurées pour les camps de jour;



**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2020.**  
**La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020.**

N° de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** les heures d'ouverture seront modifiées et réduites pour nous permettre de répondre aux exigences du gouvernement;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement provincial a annoncé une aide financière pour payer les coûts supplémentaires reliés à la Covid-19.

**ATTENDU QUE** la municipalité a engagé quatre animatrices pour les camps de jour;

**(2020-06-015) Il est proposé par : Steve Courchesne**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à augmenter les heures régulières à un maximum de 40 heures par semaine pour chaque animatrice pour répondre à la demande.  
**QUE** le directeur général pourra autoriser des formations pour les animatrices qui seront requises jusqu'à un maximum de 300\$.

#### **18. Camp de jour – Jeux**

**CONSIDÉRANT QUE** la pandémie actuelle nécessite de revoir les méthodes de faire pour les camps de jour;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut offrir un environnement sécuritaire et stimulant aux enfants du camp de jour;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** demande de subvention a été fait à Loisir Sport Centre-du-Québec et que la municipalité doit faire un investissement équivalent de 25% de la subvention accordée;

**(2020-06-016) Il est proposé par : Jules Lafleur**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de jeux pour le camp de jour au montant maximum de 750 \$ incluant les taxes applicables.

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de jeux pour le camp de jour pour un montant supérieur à 750 \$ seulement si les frais excédentaires sont assumés en totalité par la subvention reçue.

#### **19. Entente de coopération intermunicipale en loisir – comité de gestion**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de coopération intermunicipale en loisir avec la municipalité de Saint-Pie-de-Guire prévoit la création d'un comité de gestion pour assurer une saine gestion de l'entente;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque municipalité doit nommer 2 représentants élus du conseil municipal;

**(2020-06-017) Il est proposé par : Richard Kirouac**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le conseil nomme Branda Cotton et Christian Lupien pour siéger sur le comité de gestion. Et que M. Steve Courchesne sera nommé comme suppléant.

#### **20. Fête National du Québec**

**Abrogé**

#### **21. Correspondance**

- Reçu une correspondance par l'office québécoise des personnes handicapés qui mentionne que la semaine québécoise des personnes handicapées est du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2020.

#### **22. Varia**

Aucun point d'ajouter au point varia.

#### **23. Période de questions**





**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2020.  
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020.**

N° de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** la séance est à huit clos, le maire M. Robert Corriveau, annule la séance de questions habituelle. Les gens sont invités à poser leurs questions par téléphone ou par courriel.

**24. Levée de l'assemblée**

**(2020-06-018) Il est proposé par : Richard KiRouac  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Robert Corriveau  
Maire

Donald Brideau  
Secrétaire-trésorier

Le maire, M. Robert Corriveau, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Donald Brideau  
Secrétaire-trésorier